



Objet : Information concernant les délais réglementaires du Desmediphame.

Chère Madame, cher Monsieur,

Courant le mois d'octobre nous vous avons informés des délais de grâce accordés au **niveau européen** en attendant de connaître ceux proposés par le France.

Fin Novembre, l'ANSES a communiqué les timings accordés pour la France qui sont les suivants:

Délai de vente : **01 Avril 2020** (3 mois supplémentaires que le timing européen)

Délai d'utilisation : **01 Juillet 2020** (reste inchangé)

2020 sera donc la dernière campagne de vente et d'utilisation de nos produits à base de Desmediphame à savoir:

Betanal® Booster, Betanal® Expert, Betanal® Gold, Betanal® Maxxpro, Betanal® Novation, Reference® Progress.

Vos stocks ne seront donc plus commercialisables au delà du **01 Avril 2020**.

Au-delà du **01 Juillet 2020**, les stocks restants chez les agriculteurs devront être gérés en PPNU.

Nos équipes de proximité se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Audrey Ossard
Chef de marché Betterave,
Pomme de terre et cultures légumières

Olivier Petit
Chef des ventes

//////////

Lyon, le 11/12/2019

Bayer SAS
Division Crop Science
Direction / Département /
Service
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Tél : +33 (0)4 72 85 43 21
Fax : +33 (0)4 72 85 43 83
www.bayer.fr

Société par Actions Simplifiée
à Directoire et Conseil de
surveillance au capital de
112 539 893 €
Siège social :
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE
Tel : +33 (0)4 72 85 43 21
SIREN : 562 038 893 RCS Lyon
TVA CE : FR 29 562 038 893
NAF/APE : 4675Z